



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le lundi 8 juin 2020 à 8 h, à huis clos en conformité
avec l'Arrêt ministériel numéro 2020-004 par lequel la ministre de
la Santé et de Services sociaux a mis en place des mesures
spéciales pour les municipalités afin de minimiser les risques
de la propagation de la Covid-19
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Ninon Meunier, Secrétaire d'arrondissement substitut

ABSENCES :

Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
M. Robert Denis, Directeur d'arrondissement par intérim

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 8 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 8 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA20 12121

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 8 juin 2020, à 8 h

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 8 juin 2020 à 8 h.

ADOPTÉE

10.03

CA20 12122

Autoriser l'affectation des surplus de l'arrondissement au montant de 46 785,60 \$ pour l'embauche de quatre (4) étudiants en horticulture à la Direction des travaux publics, à partir du 8 juin 2020 et ce, pour 15 semaines

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser l'affectation des surplus de l'arrondissement au montant de 46 785,60 \$ pour l'embauche de quatre (4) étudiants en horticulture à la Direction des travaux publics, à partir du 8 juin 2020 et ce, pour 15 semaines.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

30.01 1201154003

CA20 12123

Levée de la séance extraordinaire du 8 juin 2020

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 8 h 05.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Ninon Meunier
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
7 juillet 2020.